

Question sur les Fonds vautours

Par **tsibili**, le **10/08/2016** à **23:00**

Bonjour à tous,

J'ai une petite question sur les fonds vautours, qui rachètent les titres des dettes des pays pauvres à très bas prix, pour ensuite utiliser tous les moyens juridiques disponibles afin d'en obtenir le remboursement intégral + pénalités.

A titre d'exemple, un fond vautour a racheté la créance que la Roumanie avait sur la Zambie pour une bouchée de pain (3 millions pour une créance évaluée à 30 millions !)

La question que je me pose est celle de savoir pourquoi la Roumanie a accepté de céder sa créance à un fond vautour (qui en obtiendra le remboursement à hauteur de 55 millions) plutôt que d'utiliser les procédures juridiques (en cas de non remboursement) et obtenir l'argent qui lui est dû ?

S'agit il de considérations diplomatiques ? de moralité (ne pas participer directement à la faillite des pays pauvres bénéficiant d'une aide internationale) ? Difficile d'attendre que le débiteur devienne plus solvable ? Autre ?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/08/2016** à **08:21**

Bonjour

La Roumanie a eu le dilemme suivant

- Obtenir 3 millions tout de suite, assez facilement
- Conserver une créance de 30 millions, qui nécessitera un combat judiciaire pour être remboursée.

C'est exactement le même raisonnement qu'on observe pour le rachat de créance entre personnes privés.

Après, je ne fais qu'exposer mon avis.